**GENDARMERIE NATIONALE**

# PROCÈS-VERBAL de RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE | N° FEUILLET

CODE UNITÉ: 06809 | PROCÈS-VERBAL N° 1362/87 / 19

NATURE PRÉCISE DES FAITS – RÉFÉRENCE

RENSEIGNEMENTS SUR OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES: 87307035

NOUS SOUSSIGNÉ(S) , Gendarme, O.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR trois septembre 1987 à 15 heures, nous apprenons par un employé de la mairie de SAINTE ANNE (971) qu'il a observé un OVNI dans le ciel de la Guadeloupe dans la soirée du 1° SEPTEMBRE 1987 vers 20 heures 15.

Après enquête, quelques personnes nous confirment les dires de l'employé de mairie en tous points.

Il s'agit de trois petites boules en forme de triangle, suivies d'une boule plus grosse, toutes de couleur feu. Une trainée de la même couleur suivait la plus grosse boule. L'ensemble était assez brillant et se déplaçait NORD-SUD.

Le phénomène était silencieux, il a été observé pendant une minute environ. L'altitude n'a pu être définie et aucune perturbation n'a été remarquée

IDENTITE - DECLARATION:

Dans la soirée du 1° SEPTEMBRE 1987, vers 20 heures 15 alors que je me trouvais à l'extérieur de mon habitation, j'ai constaté 3 boules de feu formées en triangle qui se déplaçaient du NORD AU SUD.
Une quatrième boule plus importante se trouvait à l'arrière et laissait apparaître une traînée.
Sans être affirmatif j'ai pu observer ce phénomène pendant une minute environ.
Ces boules étaient assez brillantes et de couleur feu.
Pendant l'évolution, je n'ai pas entendu de bruit et n'ai remarqué aucune perturbation dans l'environnement.
Je ne peux définir l'altitude de ce phénomène. J'ignore totalement ce que celà pouvait être.

, le 3 SEPTEMBRE 1987 à 15 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

22 SEP. 1987

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

- 1 M.le Commissaire de la République à BASSE TERRE (971)
- 1 M.le Procureur de la République à POINTE A PITRE.
- 1 Général Commandant la Région Aérienne Fort St Louis FORT DE FRANCE (972)
- 1 AUX ARCHIVES
- X 2 xxxxxxxxxMINISTRE De la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale Bureau [illegible]

DATE DE CLOTURE LE 3 SEPTEMBRE 1987

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE(S)

N° 656 1°